

SPORTING CLUB de CONDREN

Assemblée générale du 30 novembre 2023

L'assemblée générale s'est déroulée le 30 novembre 2023, en présence du bureau de l'association, de 17 adhérentes, de notre animatrice Agnès David, de Mr Florin Maire de Condren et de son adjoint Mr Guernut.

Mme Marie-Ange BOULANGER, notre présidente, a ouvert l'assemblée générale à 19h, en remerciant toutes les personnes présentes, mais aussi Mr le Maire de Condren pour sa présence qui marque l'intérêt qu'il porte à notre association et pour la mise à notre disposition de la salle. Elle a également remercié le personnel communal pour l'aide qu'il nous apporte avec le matériel, et le Conseil Communal pour la subvention de 350 euros qu'il a accordée au Club.

Saison 2022-2023

Il y a eu 40 adhérentes (+11 par rapport à la saison précédente) dont 7 ont participé à deux cours et 33 ont participé à un seul cours.

Le cours de gymnastique entretien a accueilli 29 personnes, celui de la gymnastique tonique 18 personnes.

Le coût annuel pour l'adhérente est resté inchangé depuis 2009 : 65 euros pour un cours par semaine, 100 euros pour deux cours (Assurance et SACEM comprises).

Les membres du conseil d'administration élus lors de l'assemblée générale de 2022 étaient :

Présidente : Mme Boulanger Marie Ange — Trésorière : Mme BEGARD Dany — Secrétaire : Mme LAVERGE Françoise.

Les autres membres du conseil d'administration étaient : Mmes BRUXELLE Maryse, DARDENNE Annie, PASTOT Virginie, VIGNANDEL Nadine et Mme DAVID Agnès.

Les frais de déplacement de l'animatrice (Agnès David) se sont élevés à 1339,50 euros pour l'année.

Le club n'étant pas déficitaire cette année, nous avons pu acheter de nouveaux ballons pour remplacer ceux qui étaient défectueux et pour fournir des ballons aux nouvelles adhérentes.

Il n'y a pas eu de réunion du conseil d'administration cette année, un repas raclette a été organisé après l'assemblée générale du 8 décembre 2022, la galette des rois traditionnellement offerte par le club a bien eu lieu ainsi que la soirée de repas partage de fin de saison.

Notre trésorière, Dany BEGARD, nous a ensuite présenté le rapport financier de l'année 2022-2023 :

Bilan financier 2022-2023 :

Pour les recettes, les cotisations des adhérentes ont rapporté 2692 €, la subvention communale 350€, le repas raclette 145€ soit un total dépenses de 3697 €.

Pour les dépenses, les frais de déplacement de l'animatrice se sont élevés à 1339,50 € ; les assurances et la SACEM à 199,4 € ; les frais de réception à 299,212 € ; les ballons à 63,40 et la papeterie à 42,24 € soit un total dépenses de 1943,75 €

Le solde est donc positif de 1243,25 €.

Le total disponible en trésorerie à la fin de l'année était de 4151,56 €. Ce redressement est dû à l'augmentation du nombre d'adhésions au club, à la suppression d'un des cours et à la suppression des cours pendant les vacances.

Saison 2023-2024

La cotisation pour la nouvelle saison reste inchangée à 65€ pour un cours et 100 € pour deux cours.

Actuellement, nous sommes 41 adhérentes inscrites au club : 14 à deux cours et 27 à un cours.

Cette année le club est assuré par la FFBA (fédération française du bénévolat actif) jusqu'en juin 2024. Pour l'année scolaire, nous payons 291,75 € pour l'adhésion à la fédération, l'assurance et la SACEM pour 40 adhérentes

Agnès DAVID assure les cours du mardi et du jeudi.

L'indemnité de transport pour l'animatrice reste inchangée pour le moment, malgré les fluctuations du prix des carburants mais elle pourra être rectifiée en cas de nécessité.

Il n'y aura pas de cours pendant les vacances de fin d'année, c'est-à-dire du 23 décembre 2023 au 8 janvier 2024 ni pendant les autres vacances scolaires, sauf pour rattrapage de cours éventuellement annulés et en fonction des disponibilités de la salle.

Le bureau est reconduit à l'unanimité et Maryse Bruxelles, Virginie Pastot, Nadine Vignandel, Agnès David, Annie Dardenne ont été réélues au conseil d'administration.

La date de la galette des rois est prévue jeudi 18 ou 25 janvier 2024 en fonction des disponibilités de la salle, à partir de 19h, en avançant le cours à 18 h.

Nous devrions terminer la saison par un repas convivial la première semaine de juin 2024. Les cours s'arrêteront le 8 juin 2024.

Monsieur le maire de Condren est ensuite intervenu pour nous rappeler combien il considère que nos associations sont importantes, que la mairie nous soutient si nous avons des besoins, que la subvention qui nous est accordée chaque année a doublé depuis l'origine, nous féliciter d'avoir bien surmonter la crise de la Covid qui a laissé nombre

d'autres associations exsangues. Il a ensuite abordé le problème de la chaudière en bout de vie qui ne sera pas remplacée. Des panneaux photovoltaïques pourraient être installés sur des friches de la commune, qui permettraient d'alimenter en électricité la mairie, la salle des fêtes, les ateliers, l'école peut-être. Ces bâtiments seraient ainsi chauffés l'hiver et refroidis l'été. Le projet est à l'étude ;

La réunion fut suivie d'un verre de l'amitié et d'une soirée tartiflette. Merci encore et bravo à Agnès pour sa sangria, Marie Ange pour sa tartiflette délicieuse et à Chantal pour les somptueux gâteaux qu'elles nous ont préparés !